

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 20 novembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

M. G. Arseneault

ÉCONOMIE

M^{me} Rogers

L'hon. M. Higgs

EMPLOIS

M^{me} Rogers

L'hon. M. Higgs

M^{me} Rogers

L'hon. M. Higgs

M^{me} Rogers

L'hon. M. Higgs

M^{me} Rogers

L'hon. M^{me} M. Wilson

M^{me} Rogers

L'hon. M^{me} M. Wilson

M^{me} Rogers

L'hon. M^{me} M. Wilson

M^{me} Rogers

L'hon. M. Higgs

M. G. Arseneault

L'hon. M. Higgs

M. G. Arseneault

L'hon. M. Higgs

OPPORTUNITÉS NOUVEAU-BRUNSWICK

M. G. Arseneault

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

INDUSTRIE FORESTIÈRE

M^{me} F. Landry

L'hon. M. Holland

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

M^{me} F. Landry

L'hon. M. Higgs

M^{me} F. Landry

L'hon. M. Higgs

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

M. Coon

L'hon. M. Holland

M. Coon

L'hon. M. Higgs

AVORTEMENT

M^{me} Mitton

L'hon. M. Flemming

CESSATION D'EMPLOI

M. Austin

L'hon. M. Holder

M. Austin

L'hon. M. Holder

M. Austin

L'hon. M. Holder

ÉCONOMIE

M. Harvey

L'hon. M. Higgs

M. Harvey

L'hon. M. Higgs

M. Harvey

L'hon. M. Higgs

TOURISME

M. J. LeBlanc

L'hon. M. Gauvin



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, leader parlementaire de l'opposition, L) : Merci. Je n'ouvre pas la période des questions ; désolé. Je sais qu'il y a beaucoup de fébrilité de l'autre côté.

Il est d'usage dans un tel contexte de prolonger de 15 minutes la première période des questions de la session ; je demande donc le consentement unanime de la Chambre pour que la période des questions soit prolongée.

Des voix : Oui.

Le président (l'hon. M. Guitard) : Je suppose qu'il y a consentement unanime. Nous disposerons donc de 15 minutes supplémentaires, ce qui permettra aux deux autres partis de poser trois questions ce matin. Lorsqu'il ne restera plus que 16, 17 ou 18 minutes, je donnerai la parole au Parti vert, puis à l'Alliance des gens. Demain, nous inverserons l'ordre et commencerons par l'Alliance des gens, comme nous l'avons fait pendant la session précédente.

ÉCONOMIE

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Monsieur le président, il a été très décevant hier de ne pas constater, dans le discours du trône, plus de vision, d'initiatives stratégiques et d'attention portée à l'économie. Nous avons déjà observé, quand le premier ministre était ministre des Finances, que l'économie ne croît pas à coup de compressions. Aucune richesse ne découle de mesures prises en catimini. Le Nouveau-Brunswick affiche une faible croissance économique qui se maintiendra en l'état, selon les prévisions. Les gens du Nouveau-Brunswick attendent le plan économique du premier ministre, mais, sans aucun plan ni résultat à faire valoir cette année, je comprends mieux pourquoi le discours du trône d'hier revenait en quelque sorte à du recyclage des propos de 2018. Monsieur le président, le premier ministre expliquerait-il à la Chambre en quoi consiste son plan économique, car nous savons que la croissance ne peut aller de pair avec des compressions qui nuisent à la qualité de vie des gens vulnérables du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Monsieur le président. Vous savez, en ce qui concerne la croissance économique, il faut d'abord affirmer sa propre position afin de pouvoir dire à des personnes qui veulent investir dans notre province : Nous sommes maîtres de nos propres affaires. Or, je sais que, si nous prenons comme exemple Cannabis NB, il n'a jamais été question de gagner de l'argent, mais une perte systématique de 12 millions de dollars est un problème difficile à régler. Nous nous en occupons, d'ailleurs. À notre arrivée au pouvoir, le plan visant le déficit n'en finissait plus, ce à quoi nous avons remédié. Les taux de Travail sécuritaire NB grimpaient tout simplement en flèche. Des entreprises en

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pâtissaient. Une agence, soit Opportunités Nouveau-Brunswick, ne disposait pas d'un mandat qui nous permettrait de procéder à un examen des régions de notre province et de prédire des éléments comme la fermeture de la fonderie dans le Nord afin que nous sachions à quoi nous en tenir, que nous travaillions avec les collectivités et que nous les représentions.

Monsieur le président, tout l'argent a été dépensé à tort et à travers dans différents domaines, mais les dépenses n'étaient pas ciblées. Je tiens à vous assurer que nous nous fixons des objectifs et que nous disposons dans le système de personnes qui créent des équipes pour travailler avec les collectivités et les rebâtir pour l'avenir plutôt que de faire un investissement à court terme, comme dans le cas de la construction à Bas-Caraquet d'un chantier naval qui venait concurrencer notre chantier naval.

EMPLOIS

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Monsieur le président, nous aimerions voir les objectifs en question.

Comme le premier ministre le sait, la semaine a été mauvaise pour le nord du Nouveau-Brunswick. La semaine dernière, nous avons appris une mauvaise nouvelle : l'un des principaux employeurs de la région, Glencore, fermait ses portes. La fermeture entraînera la perte de 450 emplois à l'usine, et, selon des économistes, les pertes d'emplois seront trois fois plus importantes si l'on prend en compte les compagnies et les emplois qui dépendent des activités de Glencore.

Monsieur le président, le premier ministre ferait-il le point à la Chambre sur les mesures que prend le gouvernement actuel pour créer de nouveaux emplois dans la région et dans d'autres régions du Nouveau-Brunswick qui subissent des pertes d'emplois? Nous n'avons toujours pas vu le plan économique.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je pense que nous avons clairement énoncé les six priorités, dont un plan économique visant à poser nos assises. La nouvelle au sujet de la fonderie de Glencore était terriblement décevante. Cependant, la fonderie signale depuis de nombreuses années sa difficulté à joindre les deux bouts et à être rentable. Elle ne prévoyait pas pouvoir continuer dans de telles circonstances. Elle ne voyait pas d'avenir pour l'industrie.

Comme l'a souligné le chef de l'Alliance des gens, le projet de Maritime Iron mûrit depuis un certain temps déjà. Sous le gouvernement précédent, le projet soulevait déjà de l'intérêt en tant que possible moteur économique pour le Nord. Monsieur le président, nous prendrons des décisions et ferons en sorte de comprendre si le projet est réaliste ou pas.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Or, nous ne ferons pas que tergiverser et discuter du projet. Nous le comprendrons réellement et nous espérons qu'il créera des débouchés dans la région.

J'ai aussi rencontré il y a environ deux semaines des représentants de la Chambre de commerce Chaleur, et ils m'ont vraiment impressionné. L'organisme a donné un banquet en l'honneur des entrepreneurs de la région. La région débordait de vitalité, Monsieur le président, et je suis sûr que nous travaillerons à trouver une solution.

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre. Je me rends compte que vous parlez de ma circonscription, mais, par souci d'équité envers tous les parlementaires, je dois vous interrompre après une minute.

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Monsieur le président, je suis curieuse de savoir si le premier ministre pourrait nous dire ceci : L'annonce de la fermeture de la fonderie a-t-elle étonné le premier ministre? Par exemple, n'y avait-il pas le moindre signe qui laissait présager la nouvelle avant qu'il ne reçoive l'appel de la compagnie?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Il s'avère que non, Monsieur le président. Il n'y avait absolument aucun signe, tout comme lors de ma rencontre à Bathurst avec les représentants de la chambre. Comme je l'ai dit, la vitalité était perceptible au sein de la collectivité à l'occasion de la remise de prix ; il n'a donc pas été fait mention de la fermeture à ce moment-là non plus.

J'ai effectivement été étonné de recevoir un appel d'un représentant de Glencore. Je suppose qu'il ne reste qu'à dire ceci : Comment passons-nous à l'étape suivante? Je sais que des responsables de mon gouvernement se sont rendus dès le lendemain dans la collectivité. Nous communiquons régulièrement par téléphone avec la compagnie au sujet des prochaines étapes et du traitement réservé aux employés. Quels débouchés y a-t-il? Quels facteurs ont provoqué la fermeture? Ainsi, nous pouvons cerner les ressemblances. J'ai déjà posé des questions à propos du marché international et du commerce mondial afin que nous sachions où nous nous situons à cet égard.

Je trouve encourageant, à vrai dire, que la compagnie soit prête à nous aider à examiner les options qui s'offrent à nous dans la région. Nous continuerons de travailler avec la compagnie, qui est fermement résolue à faire ce qu'il faut pour la collectivité et le personnel. Elle ne fait pas que fermer boutique. Les options seront crédibles.

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Je voudrais saluer le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Il a été réjouissant bien sûr de savoir qu'il s'était rendu sur le terrain en personne immédiatement. Je sais donc que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est présent pour aider le personnel touché. Le véritable enjeu est de développer l'économie et de trouver des moyens de créer de nouveaux emplois dans la région. J'aimerais vraiment savoir, Monsieur

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

le président, quels autres ministères collaborent avec les collectivités visées, outre le ministère qui s'est rendu dès le lendemain sur les lieux.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je suppose, Monsieur le président, que le but de la visite du ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail... En outre, le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux était présent. Il va de soi que notre député de la région de Shippagan, le ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, était aussi sur place.

En ce qui concerne les activités qui peuvent être menées dans la région, il ne s'agit pas simplement de dire que nous pouvons commencer un projet. Nous avons déjà vu l'application d'un tel modèle, Monsieur le président. Il se rapproche assez de celui adopté par le gouvernement libéral, lequel disait : Eh bien, nous réaliserons simplement un projet de construction. Lorsque j'ai mentionné la cale sèche qui a été construite et acheminée vers le Québec pour concurrencer notre entreprise à Bas-Caraquet... Dire qu'il suffit de réaliser un projet de construction, Monsieur le président, ce sont des propos plutôt tristes. J'ai constaté qu'il en était ainsi pour beaucoup d'autres investissements. Voici ce que les gens de l'ancien gouvernement disaient : Eh bien, nous réaliserons simplement un projet de construction ; nous créerons des emplois.

Eh bien, Monsieur le président, nous avons rencontré le maire. Nous nous sommes entretenus là-bas avec des responsables. J'ai rencontré le PDG du port de Belledune. Nous cherchons une occasion d'affaires qui sera viable à long terme pour la collectivité. La solution ne sera pas simplement de réaliser un projet de construction qui durera tant et aussi longtemps que l'argent le permet, Monsieur le président. La solution incitera les gens à revenir et à rester ici.

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Monsieur le président, nous sommes conscients que la situation touche de vraies personnes dans le Nord, des personnes qui ont des familles. Elles occupent des emplois qui leur sont très importants pour mener une vie saine et convenable et qui sont aussi importants pour la croissance économique de la région.

Monsieur le président, j'aimerais poser la question suivante. Nous avons une ministre responsable du développement économique. Je me demande si elle pourrait indiquer à la Chambre le moment où elle a été informée de la décision de Glencore.

L'hon. M^{me} M. Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre du Développement économique et des Petites entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, PC) : Je remercie la députée d'en face de la question. Il est merveilleux d'être de retour.

Bien sûr, j'ai été avisée sur-le-champ. Nous avons tous été informés immédiatement de la situation, ce qui nous a amenés naturellement à mettre en place un comité stratégique et à être présents sur le terrain. Des responsables d'ONB se sont rendus là-bas. Ils sont encore

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

là aujourd'hui pour rencontrer les maires et les représentants des chambres et de la collectivité. La situation est très importante et très urgente. Nous en sommes conscients et nous ferons absolument tout ce qui est en notre pouvoir à cet égard. Nous ferons notre possible pour aider les 420 personnes qui ont perdu leur emploi à un bien mauvais moment.

De plus, il est important que les entreprises du Nouveau-Brunswick qui ont été touchées indirectement sachent que nous sommes prêts à les aider. Il suffit de nous appeler. Notre porte est toujours ouverte. Nous avons récemment mis sur pied un programme de navigateurs d'affaires. Un numéro sans frais est en place de sorte que nous puissions orienter et aider les entreprises concernées si elles veulent obtenir le moindre renseignement.

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Monsieur le président, depuis que nous avons appris la fermeture de la fonderie et des usines à Baker-Brook et à St. Stephen, la ministre du Développement économique et des Petites Entreprises a-t-elle pris le temps de visiter ces collectivités et de rencontrer les chefs d'entreprise et les dirigeants communautaires afin de savoir comment le gouvernement pouvait contribuer à créer de nouveaux emplois dans ces collectivités? Je suis curieuse de savoir aussi ceci : Combien de temps la ministre a-t-elle passé dans ces collectivités depuis les fermetures?

L'hon. M^{me} M. Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre du Développement économique et des Petites entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, PC) : En tant que ministre responsable d'Opportunités Nouveau-Brunswick... Nous nous assurons effectivement que tous nos représentants qui interviennent dans de telles situations d'urgence se rendent régulièrement sur le terrain. Ils font le point régulièrement avec moi. Nous veillons à ce que toutes les personnes concernées sachent que nous sommes à leur disposition.

J'aimerais souligner un fait digne d'intérêt qui est survenu au cours des derniers mois, soit depuis notre dernière séance à la Chambre. Des propriétaires d'entreprise qui viennent régulièrement dans mon bureau m'ont dit à quel point nous étions réactifs et disponibles. Au cours des quatre dernières années, ils n'ont obtenu aucune réponse à leurs appels téléphoniques et n'ont même pas été reçus dans le bureau. Je veux rappeler que nous sommes disponibles, ouverts et très fiers de les aider de toutes les façons possibles à profiter des occasions. Merci.

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Monsieur le président, la ministre n'a pas répondu à la question, et je vais donc en déduire que la ministre du Développement économique et des Petites Entreprises ne s'est pas rendue dans les collectivités après avoir été informée des fermetures. La ministre du Développement économique et des Petites Entreprises dirait-elle à la Chambre le travail qu'a entrepris précisément son bureau au cours de la dernière année pour favoriser la croissance du secteur privé et de l'emploi au Nouveau-Brunswick?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} M. Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre du Développement économique et des Petites entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, PC) : Je vous remercie de poser une question si importante. J'en suis reconnaissante. Je tiens à dire que les petites entreprises du Nouveau-Brunswick savent qu'elles peuvent compter sur nous. Elles ont enfin un gouvernement qui est à l'écoute et qui est accessible.

Je trouve très intéressant que, lorsque j'ai de multiples séances de travail avec des propriétaires de petites entreprises dans la province, ils ne demandent pas de fonds. Ils demandent plutôt qu'on leur donne un coup de pouce, et non un cadeau, et qu'on les aide à s'y retrouver dans le système. Nous avons donc mis en place un numéro sans frais à cet effet. Les entrepreneurs n'ont qu'à nous téléphoner chaque fois qu'ils ont besoin de notre aide, et une seule personne leur répondra. Nous réduisons aussi les exigences réglementaires dans la province, à hauteur de 12 millions de dollars, et nous voulons mettre en place les changements d'ici au 31 mars 2021. Nous réduisons le fardeau réglementaire et les obstacles contre lesquels butent constamment les entrepreneurs. Cela est devenu leur principal problème au fil des années. Nous allons donc faire de notre mieux pour les aider à faire ce qu'ils ont besoin de faire. Merci.

M^{me} Rogers (Moncton-Sud, L) : Eh bien, Monsieur le président, un numéro sans frais est un début, mais ce n'est certainement pas un plan de croissance économique. D'ailleurs, vous savez, la ministre a parlé de mesures qui, d'après les compagnies, les aideraient. Nous entendons aussi des choses, comme le fait que la ministre fait de la politique lors de rencontres en disant, par exemple, qu'elle espérait que M. Scheer soit élu afin qu'elle puisse exercer ses fonctions de ministre avec plus d'efficacité.

Savez-vous quoi? Je vais passer maintenant à d'autres programmes. Je sais que le fonds pour le Nord a fait l'objet de compressions cette année. Le fonds est censé aider des entreprises à réaliser des investissements stratégiques qui créeront des emplois. Je pense que nous avons vu le fonds servir à un investissement, le port de Belledune, mais a-t-il servi à autre chose...

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Madame la ministre. Le temps est écoulé, Madame la députée. Désolé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, les gens d'en face parleront de compressions ici et là et continueront d'en parler ainsi, mais cela n'est d'aucune aide dans la situation actuelle. Quand nous parlons d'entreprises qui ont échoué ou de la discussion entourant les élections fédérales précédentes... Monsieur le président, pourquoi l'entreprise de panneaux de flocons a-t-elle cessé ses activités? Elle a invoqué le coût de la vie et de subsistance élevé au Nouveau-Brunswick. Elle a parlé de la hausse des coûts liée à l'approvisionnement en gaz de son usine et a indiqué que son marché était aux États-Unis.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Monsieur le président, qu'en est-il de l'accord sur le bois d'oeuvre résineux? Nous essayons de le faire aboutir, mais nous n'avons reçu aucune aide du gouvernement fédéral pour y parvenir. Pourquoi la scierie à Baker-Brook a-t-elle fermé? Pourquoi un changement inquiète-t-il à Plaster Rock? Pourquoi y a-t-il des préoccupations dans d'autres scieries de la province? C'est parce qu'elles paient un tarif de 20 %. D'où vient ce tarif, Monsieur le président?

Pensons au fait que de telles situations n'ont pas suscité de réactions, et donc, lorsqu'il a été question d'un changement radical... Nous avons effectivement besoin d'un changement radical, nous devons tenir compte du fait que notre province est à 90 % exportatrice et nous avons besoin qu'Ottawa le comprenne, Monsieur le président.

[Original]

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, leader parlementaire de l'opposition, L) : Merci, Monsieur le président. Comme vous le savez, l'économie du Nord a été durement frappée récemment suite à l'annonce de la fermeture de Glencore. La priorité, c'est les familles ainsi que les travailleurs et travailleuses de la région. Du moins, ils devraient être la priorité. Cela dit, il y a aussi une autre priorité, soit l'économie. Il faut remettre les gens au travail. Depuis un an, une entreprise travaille à un projet potentiel qui pourrait aider à créer de bons emplois dans la région. Le premier ministre peut-il informer la Chambre de tout progrès réalisé dans le dossier de Maritime Iron? Merci.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Oui, je peux bel et bien en informer la Chambre, car nous avons consacré bien du temps au projet afin de le comprendre et d'en comprendre la pertinence. J'ai proposé de me rendre sur place. On a laissé entendre que POSCO, une compagnie de Corée, en était à l'origine. Nous avons demandé à connaître les détails de l'analyse de rentabilisation, car... Savez-vous quoi, Monsieur le président? Quand nous nous préparons à travailler avec une compagnie pour investir à l'échelle régionale, nous voulons faire en sorte que le tout ne durera pas que quatre ans ou cinq ans et que la compagnie ne s'en ira pas aussi vite qu'elle s'est installée, en soutenant que, eh bien, faute d'argent, elle s'en va. Nous voulons un investissement pour l'avenir et à long terme.

Nous travaillons avec d'autres compagnies à cet égard, car, contrairement au gouvernement précédent, nous croyons que les investissements du secteur privé, la prise en charge par le secteur privé et les engagements du secteur privé à l'échelle régionale sont le secret de la réussite dans notre région. Voilà pourquoi nous collaborons aussi avec la collectivité.

En collaboration avec Maritime Iron, nous avons analysé... Des réunions ont lieu — une autre se tient cette semaine — sur la participation de toutes les parties prenantes. Le projet

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

peut-il se concrétiser? Reçoit-il de l'appui? Quelles personnes doivent travailler de concert pour en faire une priorité? Je suis d'accord avec le député sur le fait que le projet pourrait changer la donne dans la région.

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, leader parlementaire de l'opposition, L) : Merci, Monsieur le président. Je remercie le premier ministre de sa réponse. J'aimerais aussi poser des questions au premier ministre au sujet du processus environnemental lié au projet. Le processus a-t-il débuté? Où en est-il? En fait, nous avons lu dans le journal cette semaine qu'il y avait un retard en ce qui concerne l'avancement des travaux en lien avec le gouvernement provincial. Je me demande simplement si le premier ministre pourrait voir à ce que le dossier de Maritime Iron — il s'agit d'un dossier important — soit désormais traité de manière urgente, à ce que certaines des barrières soient éliminées et à ce que le processus se déroule rapidement.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question. J'ai eu une rencontre avec Dominic LeBlanc — cela remonte à l'année dernière, possiblement au jour de mon assermentation l'année dernière — et je lui ai posé des questions sur l'aspect environnemental du projet. Il a dit qu'il entrevoyait la possibilité que le projet soit considéré comme une initiative à l'échelle fédérale de la même façon que l'installation de GNL en Colombie-Britannique. Il a dit que l'installation était considérée comme une initiative à l'échelle mondiale et que, ainsi, l'impact sur l'environnement était réduit à l'échelle mondiale. Dans le cas de Maritime Iron, comme nous en avons discuté, l'effet positif sur le plan environnemental ne toucherait pas le Nouveau-Brunswick. Les émissions augmenteraient au Nouveau-Brunswick malgré l'utilisation réduite du charbon, mais notre situation globale pourrait s'équilibrer en raison de la fermeture de la fonderie. M. LeBlanc croyait toutefois que le tout pouvait être considéré comme une initiative à l'échelle mondiale.

Si nous examinons le projet et que nous supposons que le minerai de fer arrive du Québec et qu'il soit transformé à Belledune, puis envoyé dans la région du golfe aux États-Unis pour la production d'acier, c'est bien mieux que d'être envoyé en Corée, puis d'être retourné ici. Nous estimons que cela est possible. Le permis n'a pas encore été soumis au gouvernement fédéral pour ce qui est des questions environnementales en raison de tous les autres détails concernant l'analyse de rentabilisation. Le projet peut-il se concrétiser? S'agit-il d'un projet que nous pouvons lui soumettre en toute confiance? Nous poursuivrons les travaux.

OPPORTUNITÉS NOUVEAU-BRUNSWICK

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, leader parlementaire de l'opposition, L) : Merci, Monsieur le président. Comme vous le savez, les plans de développement économique sont importants non seulement pour le Nord, mais aussi pour tout le Nouveau-Brunswick.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le premier ministre a mentionné Opportunités Nouveau-Brunswick plus tôt dans sa réponse. Je veux poser des questions au premier ministre à cet égard. Selon le discours du trône de l'année dernière, soit de 2018, le gouvernement examinerait le mandat d'Opportunités Nouveau-Brunswick. Il y a un nouveau discours du trône cette année, et le mandat d'Opportunités Nouveau-Brunswick sera examiné, nous dit-on.

La ministre pourrait peut-être répondre à la question puisqu'il s'agit de son dossier. Elle pourrait nous dire ce qui est advenu de l'examen de 2018. Déposera-t-elle le document et nous dira-t-elle ce qui s'est passé, ou bien rien n'a-t-il été fait? Faites-vous un examen de l'examen? Est-ce là le mandat énoncé cette fois-ci dans le nouveau discours du trône? Je ne le sais pas.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Tout ce que je vais dire, c'est que, d'ici à la fin de l'année, un nouveau mandat sera attribué à Opportunités Nouveau-Brunswick, lequel tiendra compte des intérêts commerciaux, de l'engagement de travailler avec les collectivités et de la manière dont cela se fera. Le mandat prévoira l'obligation et la responsabilité d'ONB d'obtenir des résultats économiques dans toute la province et comprendra un outil de mesure qui garantira que cela se produise. Nous demandons aussi à ONB, qui fera des investissements, d'obtenir un rendement du capital investi, car nous voulons constater les avantages qui en découlent pour le Nouveau-Brunswick à mesure que nous poursuivons notre démarche à cet égard.

Je pense qu'ONB doit s'investir dans chaque région. Elle a des représentants dans chaque région, mais ces derniers n'ont pas nécessairement la capacité ou les moyens de travailler concrètement avec les collectivités. C'est une grande organisation, et, à mon avis, nous pouvons nous attendre à de véritables résultats. Comme je le dis depuis le début — en passant, je n'ai pas changé l'appellation de l'organisation, et peu m'importe son nom —, la plus grande possibilité, c'est que nous mettions les bonnes personnes aux bons endroits afin qu'elles obtiennent des résultats, et le tout doit soutenir le prochain gouvernement. Peu importe quand le prochain gouvernement sera au pouvoir, nous devons avoir en place un système sur lequel nous sommes d'accord et qui peut continuer de fonctionner pour le Nouveau-Brunswick.

[Original]

INDUSTRIE FORESTIÈRE

M^{me} F. Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Récemment, la petite localité de Baker-Brook dans le Haut-Madawaska a subi un coup dur en raison de la fermeture de la scierie de Irving, laquelle entraîne la perte de 65 emplois, de plus de 100 000 \$ en impôts fonciers et d'environ 1 million de dollars en retombées économiques pour la collectivité. Une allocation de bois de 165 000 m² sur les terres de la Couronne avait été accordée à cette scierie.

Lors de la réunion sur les comptes publics tenue il y a quelques semaines, il a bien été précisé que le ministre du Développement de l'énergie et des ressources naturelles pouvait décider où irait l'allocation de la scierie de Baker-Brook. J'ai appris que l'allocation était maintenant entre les mains de Irving ; toutefois, si un promoteur propose à Irving d'exploiter la scierie à Baker-Brook, se verra-t-il accorder l'allocation de bois?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : J'aimerais simplement apporter une correction : Je suis ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie. C'est un plaisir pour moi de revenir à la Chambre pour répondre à des questions.

En ce qui concerne l'allocation relative à toute fibre de bois, il importe de se rappeler que l'allocation appartient à la Couronne. Elle appartient au ministre des Ressources naturelles et au ministère, lequel se fait un devoir d'assurer l'optimisation des ressources.

Dans le cas de Baker-Brook, nous avons commencé à établir le contact et à tenir des conversations. Soyez assurés que, au cours du processus, nous déterminerons tout ce qui s'est passé, puis nous définirons une vision pour savoir où nous allons. De plus, pour poursuivre sur le thème des réalisations que nous avons accomplies en un an, soit depuis que nous sommes au pouvoir, nous examinerons le tout et déterminerons quel endroit conviendra le mieux à l'allocation pour obtenir des résultats, créer des emplois et préserver la viabilité économique en ce qui concerne la fibre de bois fournie par cette allocation. Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Original]

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

M^{me} F. Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Une publication récente du Conseil économique des provinces de l'Atlantique indique des projections de croissance économique pour le Canada atlantique. Le Nouveau-Brunswick se situe en dernière position dans ces prévisions de croissance ; loin derrière les autres provinces Maritimes. Le premier ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi nous faisons tellement moins bien que nos voisins en termes de croissance économique proposée?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Le fait d'avoir un nouveau gouvernement tous les quatre ans a probablement joué un rôle important puisqu'une quantité extraordinaire de politiques ont été inventées et que l'on s'est dit que, eh bien, il suffirait de dépenser de l'argent, d'augmenter les taxes et impôts pour d'autres personnes, de décourager les investissements du secteur privé et que le gouvernement n'aurait qu'à payer pour s'en sortir. Eh bien, Monsieur le président, il faut un certain temps pour jeter des bases. Il faut un certain temps pour développer un savoir-faire au sein du système afin de mettre l'accent sur les diverses initiatives.

Monsieur le président, je veux donner l'exemple d'une occasion d'affaires qui a été développée dans la région de Bouctouche. Il s'agit d'un agriculteur de l'Inde qui pratique en fait la pomiculture. Il plante 1 000 acres et prévoit être, d'ici à 2025, le plus important exportateur de pommes du Canada. Savez-vous ce qui est unique à propos de l'investissement, Monsieur le président? L'entreprise n'a reçu aucuns fonds du secteur public. En fait, on avait dit à l'agriculteur qu'il ne pouvait pas réaliser son projet ici, au Nouveau-Brunswick. Or, c'était d'après lui l'un des meilleurs endroits du monde où s'adonner à la pomiculture. Monsieur le président, il exportera donc ses produits en Inde, en Europe et en Asie.

Monsieur le président, on lui avait dit qu'il ne pouvait pas réaliser son projet ici, au Nouveau-Brunswick. Eh bien, savez-vous ce que nous créons au sein du système? Nous créons des possibilités au Nouveau-Brunswick, Monsieur le président, car l'important n'est pas de dépenser de l'argent. L'important c'est de mettre en valeur les ressources et...

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

M^{me} F. Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Il n'y a pas eu un mot dans le discours du trône à propos des entreprises dans le nord du Nouveau-Brunswick — pas un mot.

[Traduction]

Le premier ministre a promis de dynamiser le secteur privé et il en a récemment parlé aux médias. Voici mes questions pour le premier ministre : Pensez-vous avoir dynamisé le secteur privé? Pourquoi cela ne se traduit-il pas par de la croissance économique?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, remontons en arrière juste un petit peu. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir il y a un an, 1 milliard de plus était

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

dépensé pour faire fonctionner le gouvernement ; 1 milliard de plus, Monsieur le président. Quelle dynamisation du secteur privé cela a-t-il donc engendrée? Nous avons vu des entreprises fermer et partir. Nous avons vu notre croissance stagner, Monsieur le président. Il ne s'agit pas d'appuyer sur un interrupteur. Nous ne pouvons pas imposer davantage les gens. Est-ce la solution? Car les effets d'une telle mesure ne durent pas.

Le principe est de créer des possibilités dans le système. Lorsque j'ai donné l'exemple du pomiculteur, cela nous a fait réfléchir à ce que nous pouvions faire au Nouveau-Brunswick. Quelles autres initiatives ou possibilités pouvons-nous saisir d'un bout à l'autre de la province? Vous savez, Monsieur le président, je n'ai pas à parler d'une région ou d'une autre. Je dois parler de l'ensemble du Nouveau-Brunswick et de la façon dont nous revitalisons chaque collectivité, car c'est notre objectif. Nous continuerons à mettre l'accent sur cet objectif dans l'ensemble de la province.

Nous savons effectivement que, depuis la récession de 2008, des millions de dollars ont été dépensés. J'ai demandé quelle était la différence dans le nord de la province. Monsieur le président, 20 % de la population est partie s'établir dans le sud de la province. Je veux que ces personnes puissent retourner dans les collectivités en question, et nous pouvons arriver à cette fin en renforçant la résilience au sein de ces collectivités et en y créant des possibilités.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Le froid s'est installé, et l'hiver est arrivé tôt cette année encore. Les familles, les personnes âgées et les propriétaires de petites entreprises ont besoin d'aide pour renforcer l'isolation, faire installer du calfeutrage et apporter des améliorations aux vieilles fenêtres mal isolées ou à leur système de chauffage afin d'être en mesure de payer leurs factures d'électricité. Pourtant, Énergie NB a signalé à la CESP qu'elle entendait réduire de moitié la somme qu'elle consacre aux programmes d'efficacité énergétique. La compression diminuera de 60 % les économies d'énergie pour les personnes qui auraient vraiment pu profiter d'un allègement de leurs frais de chauffage.

Au fait, un rapport national sur les programmes d'efficacité énergétique publié hier par Efficacité énergétique Canada a classé le Nouveau-Brunswick au 8^e rang parmi les 10 provinces pour ce qui est d'aider sa population à réduire les coûts énergétiques. Monsieur le président, nous vivons dans une province où des programmes d'efficacité énergétique efficaces et intégrés pourraient grandement bénéficier à de nombreuses personnes ; pourtant, ces programmes font l'objet de compressions.

Ma question s'adresse au premier ministre. Quelles mesures entend-il prendre étant donné qu'Énergie NB renonce à son engagement à offrir des programmes d'économies d'énergie efficaces?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suis vraiment reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole sur la question. Nous entendons parler de classements d'un bout à l'autre du pays. Nous nous trouvons dans une situation où nous avons des tarifs d'énergie assez abordables au Nouveau-Brunswick, mais le fait que 80 % de la population de notre province se sert de plinthes électriques nuit à l'efficacité. Voilà pourquoi, lorsqu'il est question d'adopter une autre approche, une autre orientation, nous parlons de travailler dans des domaines comme la nouvelle construction et de collaborer avec les propriétaires d'une deuxième propriété afin de créer des moyens qui nous permettront de fournir l'électricité d'une manière beaucoup plus efficace.

Lorsque nous examinons l'exploitation de l'entreprise de service public, nous voulons être en mesure de savoir comment consacrer chaque dollar... Il se peut qu'une partie de l'argent dépensé n'ait pas été optimisée.

Même s'il se peut qu'un certain secteur reçoive moins d'argent, si les affectations visent, comme il se doit, à aider les gens à composer avec les circonstances actuelles et des situations futures, dans l'ensemble, nous serons alors en meilleure posture. Il s'agit d'un processus qui prend du temps, et, en conséquence...

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, la Nouvelle-Écosse apporte un soutien à un organisme indépendant de promotion de l'efficacité énergétique qui s'appelle EfficiencyOne. L'organisme offre à la population de la Nouvelle-Écosse 24 programmes d'efficacité énergétique qui ont permis aux gens de la province de réduire de 230 millions de dollars leurs coûts annuels au chapitre de l'énergie et qui ont en fait réduit l'empreinte de carbone de la province de plus de 1 million de tonnes par année. Pour ce qui est des personnes à faible revenu de la Nouvelle-Écosse, les programmes d'efficacité énergétique de EfficiencyOne ont réduit de jusqu'à 50 % les frais de chauffage des propriétaires occupants à faible revenu. EfficiencyOne a pour mandat d'informer les gens de la Nouvelle-Écosse et de les inciter à réduire leur utilisation de l'énergie ainsi que leurs dépenses à cet égard et à consacrer une part accrue de leur argent durement gagné à d'autres priorités pour leurs familles ou leurs entreprises. Voilà peut-être ce que nous devrions faire pour assurer des économies d'énergie à la population du Nouveau-Brunswick.

Dans un article publié aujourd'hui dans le *Daily Gleaner*, le premier ministre a dit qu'il aimerait en apprendre davantage sur l'efficacité énergétique. Je suis content d'entendre cela. Le premier ministre est-il prêt à m'accompagner à l'occasion d'une visite au siège de EfficiencyOne, à Halifax, pour que nous puissions apprendre ensemble comment le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a si bien réussi à réduire les frais de chauffage pour les gens de la Nouvelle-Écosse?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Monsieur le président. J'envisagerais avec plaisir une escapade routière avec le chef du Parti vert.

En ce qui concerne EfficiencyOne et le rapport en question, ce n'est qu'hier que j'ai eu connaissance de ce rapport, et je ne suis donc pas au courant de tous les détails quant au rang qui nous y est attribué. Je me remémore cependant l'époque où nous avions un portefeuille distinct consacré à Efficacité NB. Je me souviens d'avoir posé des questions sur les subventions qui étaient accordées et les modalités à cet égard. Vous savez, les gains réalisés n'ont fait l'objet d'aucune analyse réelle. Il s'agissait de gains théoriques. Autrement dit, il s'agissait d'investir une certaine somme et de réaliser une certaine économie, mais aucun suivi n'a été fait pour déterminer les résultats réels de la démarche, le cas échéant. Je ne sais donc pas si EfficiencyOne obtient de vrais résultats au moyen des réductions de la consommation d'énergie ou si le tout est essentiellement théorique.

Je savais d'ailleurs à l'époque — je l'ai constaté — que nous versions des subventions à des personnes et à des entreprises qui réalisaient des économies importantes, Monsieur le président, mais que le gouvernement n'en a rien retiré. En conséquence, dans le cas de tout programme dans lequel nous nous lancerons, surtout un programme ayant trait aux entreprises, si celles-ci réalisent des économies pécuniaires liées à l'efficacité énergétique, nous devrions récupérer notre argent. Ce serait donc un programme différent que nous mettrions en place. Merci, Monsieur le président.

AVORTEMENT

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. Clinic 554, une clinique de soins de santé communautaire à Fredericton, a annoncé récemment qu'elle pourrait fermer en raison de difficultés financières, et la situation est inacceptable. Ces difficultés sont attribuables à un règlement de la *Loi sur le paiement des services médicaux* qui limite le financement des avortements pratiqués à l'extérieur d'un hôpital. Le règlement enfreint la *Loi canadienne sur la santé*, qui dispose que l'avortement est un acte médicalement nécessaire.

Il y a 25 ans, le gouvernement fédéral a conclu que les provinces devaient financer intégralement tout acte médicalement nécessaire. Le Nouveau-Brunswick est la seule province du Canada qui ne finance pas de clinique d'avortement sur son territoire. En mai, le ministre de la Santé a dit qu'il étudierait la situation et qu'il me mettrait ensuite au courant. Il a eu six mois pour faire cela. Le ministre de la Santé supprimera-t-il la restriction énoncée dans l'annexe 2 du règlement 84-20 de la *Loi sur le paiement des services médicaux* afin d'assurer le financement des avortements pratiqués dans la collectivité, dans des cliniques comme Clinic 554?



Questions orales

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, j'ai beaucoup entendu parler de l'infraction à la *Loi canadienne sur la santé*, une loi que je connais très bien. Je l'ai lue. Mon prédécesseur, le député de Kent-Sud, et des parlementaires de l'ancien gouvernement Gallant se sont penchés sur les mêmes éléments que moi.

Je me demande si la députée aurait la gentillesse de me dire, pour m'éclairer, quel article et quel paragraphe de la *Loi canadienne sur la santé* nous enfreignons. Je pose la question en toute sincérité. Bien souvent, les gens disent : Vous enfreignez la *Loi canadienne sur la santé*. La *Loi canadienne sur la santé* est une longue loi. Je l'ai lue. Elle vise un certain nombre de questions qui n'ont pas trait aux soins de santé. La loi vise le financement. J'entends souvent l'argument et je me demande si vous pouvez me donner des détails sur cette loi que le gouvernement actuel et des gouvernements précédents...

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

CESSATION D'EMPLOI

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Monsieur le président, Rod Cumberland est un ancien enseignant au Collège de technologie forestière des Maritimes qui avait sept années d'expérience avant d'être congédié pour ce qui semble être des raisons futiles et non fondées. M. Cumberland est un spécialiste en foresterie et en habitat forestier qui compte plus de 22 années d'expérience en tant que biologiste spécialisé dans l'étude du chevreuil au ministère des Ressources naturelles. L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université et l'Association of University of New Brunswick Teachers ont toutes deux porté officiellement plainte au sujet du congédiement.

Ma question s'adresse au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Le ministre s'engagera-t-il à soumettre à un examen indépendant le congédiement de M. Cumberland du Collège de technologie forestière des Maritimes?

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Monsieur le président, je remercie le député de la question. Ce que je peux vous dire, c'est que les collèges — les collèges à dotation publique de la province — sont indépendants. Ils sont administrés par leur propre conseil d'administration et conseil des gouverneurs. Bien franchement, chaque fois qu'un problème de ressources humaines se pose à l'un de ces collèges, le gouvernement ne peut pas intervenir et enquêter. Il y a des processus en place à cet égard. J'ajouterais que la Commission des droits de la personne peut aussi entrer en jeu, ainsi que l'ombud. Dans une telle situation, les gens peuvent avoir recours à d'autres moyens, mais il n'appartient pas au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail de mener des enquêtes indépendantes.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Bien que je respecte entièrement le fait que le gouvernement n'intervient pas en ce qui a trait aux problèmes de ressources humaines au sein du collège, le cas actuel défie les règles et sent à plein nez le favoritisme envers l'industrie. De plus, compte tenu du fait que nous tous, en tant que contribuables, finançons le collège en question à hauteur de 2,1 millions de dollars, pourquoi le ministre n'estime-t-il pas nécessaire de soumettre le congédiement de M. Cumberland à un examen indépendant?

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, lorsque je discute avec des membres du corps professoral de toute université ou de tout collège indépendant, j'entends souvent dire que nous ne pouvons pas entraver la liberté de l'enseignement. Le fait de ne pas intervenir s'inscrit dans le principe en question. À notre avis, ce serait pour nous un pas dans la mauvaise direction que d'intervenir dans les enquêtes indépendantes, celles ayant trait aux problèmes de ressources humaines dans les collèges indépendants. Les gens disposent d'autres moyens par l'intermédiaire du système juridique et d'autres systèmes.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Je suppose que je vais terminer avec une question : Le ministre voit-il un problème concernant le congédiement et la façon dont le tout s'est déroulé? Encore une fois, je conviens tout à fait qu'il n'appartient pas à Éducation postsecondaire, Formation et Travail d'enquêter sur chaque problème de ressources humaines. Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'une question très médiatisée et de premier plan comme dans le cas du congédiement de M. Cumberland, et compte tenu du fait que l'industrie semble faire la loi pour ce qui est de censurer tous les points de vue opposés relativement au collège...

Nous vivons aujourd'hui dans une société où les points de vue opposés ne sont pas toujours bien accueillis par les pouvoirs en place. Selon moi, il est très important que des mesures soient prises pour préserver l'intégrité du collège et pour que les étudiants aient confiance dans le milieu d'apprentissage du collège. Je vais poser la question de nouveau : Le ministre éprouve-t-il certaines réserves au sujet du congédiement de M. Cumberland?

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Monsieur le président, je vais répéter mes propos encore une fois. Tout d'abord, il ne serait pas convenable pour un ministre de la Couronne de parler publiquement à la Chambre d'une question de ressources humaines ; donc, avec tout le respect que je vous dois, je ne le ferai pas, Monsieur le président. J'ai dit que toutes sortes de moyens étaient disponibles. En fait, le recours judiciaire pourrait en constituer un. Je viens d'être informé ce matin que la personne dont nous parlons a intenté une action en justice ; il serait donc inconvenant, à mon avis, d'en dire davantage à ce sujet.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉCONOMIE

M. Harvey (Carleton-Victoria, L) : Monsieur le président, je sais que les chiffres fascinent le premier ministre et je vais maintenant lui en donner quelques-uns qui proviennent du Conseil économique des provinces de l'Atlantique. Ce conseil indépendant a préparé des prévisions pour les quatre provinces de l'Atlantique, Monsieur le président. Le Nouveau-Brunswick devrait enregistrer la plus faible croissance parmi les provinces du Canada atlantique en 2019–2020. L'Île-du-Prince-Édouard affiche un taux de 3 % pour 2019, lequel se chiffrera à 2,8 % l'année prochaine. Les taux de Terre-Neuve-et-Labrador sont de 2,7 % et de 2,4 %. Les taux de la Nouvelle-Écosse sont de 2,2 % et de 2,4 %. Le Nouveau-Brunswick affiche un taux de croissance de 1 % pour 2019, sous la direction du gouvernement actuel, et affichera l'année prochaine un taux de 1,4 %. C'est honteux, Monsieur le président. Ce sont de vrais chiffres qui proviennent d'une analyse indépendante.

L'année dernière, lorsque le premier ministre a préparé son budget de capital, l'agence de notation Dominion Bond Rating a dit que les compressions nuiraient à l'économie de la province en 2019. C'est vrai, Monsieur le président. Le premier ministre répondra-t-il?

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, les agences de notation n'ont d'ailleurs pas révisé à la baisse notre cote de crédit, n'est-ce pas? Elles ont aussi maintenu notre faible taux d'intérêt, n'est-ce pas, Monsieur le président? Elles nous ont aussi félicités d'avoir géré avec prudence l'argent des contribuables, Monsieur le président. Quel message reçoivent les investisseurs? Notre province attire ainsi les investissements, Monsieur le président, et c'est un des objectifs.

Nous savons toutefois que le gouvernement précédent a dépensé 1 milliard de dollars de plus, Monsieur le président. Où cet argent a-t-il donc été investi? A-t-il servi à réaliser des projets de construction et à stimuler la concurrence avec la province par l'intermédiaire d'un chantier naval? L'argent a-t-il été investi dans le Parc du savoir, Monsieur le président, où le gouvernement précédent a dépensé 37 millions de dollars pour un immeuble qui n'a pas de locataires autres que des locataires d'ici? S'agit-il de l'investissement qu'a fait le gouvernement précédent, Monsieur le président? A-t-il simplement réalisé des projets de construction et dépensé de l'argent? Monsieur le président, voilà la politique économique du gouvernement précédent. Ce dernier ne pouvait pas assurer un avenir viable parce qu'il ruinait chaque personne de la province.

Nous adoptons une autre méthode, et il faudra du temps pour la mettre en oeuvre, Monsieur le président, parce que nous ne la mettrons pas en oeuvre aux dépens de chaque personne de la province.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Harvey (Carleton-Victoria, L) : Monsieur le président, le premier ministre a mentionné la somme de 1 milliard de dollars. Les parlementaires du côté du gouvernement ne parlent que de cela, mais ils dépensent tout de même cette somme de 1 milliard qui provient des recettes fiscales. Ils n'ont pu équilibrer leur budget qu'en raison de l'augmentation des recettes fiscales au moyen des transferts du gouvernement fédéral, Monsieur le président. Il faut révéler la vérité.

Monsieur le président, en une seule année — rien qu'une année —, le gouvernement actuel est devenu responsable d'un triple fiasco. Le centre Triple C est situé dans une collectivité près de ma circonscription, mais le gouvernement est responsable d'un triple fiasco : compressions, annulations et fermetures. Combien d'emplois directs et indirects ont été perdus à la suite de la décision du gouvernement actuel d'annuler en 2018 des projets d'infrastructures qui avaient déjà été approuvés visant, par exemple, l'édifice du Centenaire et les travaux de réfection de routes à Perth-Andover? Je pourrais continuer à parler des écoles, des investissements dans les hôpitaux et des compressions du budget d'infrastructure faites l'année dernière, Monsieur le président. Le gouvernement actuel a causé la perte de combien d'emplois dans la province?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Savez-vous sur quoi l'intervention vient de mettre l'accent, Monsieur le président? L'intervention a mis l'accent sur ce que je viens de dire. Chaque investissement a été fait au moyen d'argent des contribuables, sans qu'il assure — sans qu'aucun assure — à long terme la viabilité économique. Le seul objectif était de multiplier les projets de construction. Le palais de justice est un moteur économique, Monsieur le président. Qu'en est-il de Cannabis NB? L'organisme a enregistré des pertes records, mais la rentabilité n'était jamais l'objectif de toute façon, n'est-ce pas, Monsieur le président? La rentabilité n'a jamais fait partie des plans du gouvernement précédent. Eh bien, Monsieur le président, la situation est ironique, et il est vraiment incroyable de voir le député prendre la parole et parler de la seule façon de favoriser la croissance économique. La seule vision qu'avait le gouvernement précédent s'articulait autour du gaspillage d'argent des contribuables afin de réaliser un projet de construction qui tenait occupés les gens.

Monsieur le président, nous tiendrons les gens occupés parce que nous ferons revenir dans notre province des personnes qui y investiront. Elles verront que nous agissons en tant qu'adultes prudents, Monsieur le président. Voilà notre objectif.

M. Harvey (Carleton-Victoria, L) : Eh bien, Monsieur le président, le premier ministre tient des propos incroyables, étant donné qu'il équilibre son budget grâce au gouvernement fédéral. J'espère qu'il aura une meilleure relation avec le gouvernement fédéral maintenant qu'il ne fait plus équipe avec son ami Andrew Scheer. C'est plutôt étonnant, Monsieur le président, qu'on permette à M. Scheer de diriger le parti encore un certain temps avant de le mettre au placard.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Il est honteux que le premier ministre prenne la parole le lendemain de la réélection du gouvernement fédéral à Ottawa et parle de travailler avec ce dernier sur un plan de tarification du carbone pour le Nouveau-Brunswick. Une journée plus tard environ, il rencontre son ami Dougie Ford. Il se rend dans l'Ouest et il intervient maintenant dans des poursuites judiciaires. S'il veut annuler quelque chose, il devrait peut-être annuler les ententes juridiques liées aux contestations judiciaires dans ces autres provinces, Monsieur le président.

J'espère, Monsieur le président, que le ministre des Finances raté qui était en poste de 2010 à 2014 obtiendra pour Belledune de meilleurs résultats que ceux qu'il a obtenus pour Juniper. Lorsque l'usine a fermé en 2012, le gouvernement actuel n'a rien fait pour les gens de Juniper. Aucun investissement n'a été fait. J'espère que vous...

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

Je rappelle d'ailleurs aux parlementaires que nous avons statué qu'il n'était pas acceptable de dire « ministre des Finances raté » à la Chambre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne m'attendrais à rien de moins que le retour sur un exemple exagéré. Les gens d'en face ne peuvent simplement pas faire autrement. Ils n'y peuvent rien, Monsieur le président.

En ce qui concerne l'idée d'équilibrer le budget au moyen des transferts, j'ai dit que nos transferts étaient importants. Cependant, savez-vous quoi, Monsieur le président? Le gouvernement précédent n'a pas pu y arriver. Le gouvernement précédent n'a pas pu y arriver. Les parlementaires du gouvernement précédent n'ont pas pu équilibrer le budget, peu importe l'argent qu'ils recevaient, parce qu'ils ne pouvaient pas en recevoir plus qu'ils en dépensaient. Des sommes records d'argent ont été dépensées parce qu'ils n'y pouvaient rien, tout simplement.

Monsieur le président, parlons des 20 magasins de Cannabis NB. Savez-vous combien de magasins Opportunités Nouveau-Brunswick et Cannabis NB ont proposés? Ils en ont proposé 13. D'où sont donc venus les 7 autres, Monsieur le président? Le député d'en face devait avoir un magasin dans son coin. Plusieurs autres parlementaires devaient en avoir un dans leur coin. Ils voulaient tous perdre de l'argent dans leur propre collectivité, l'un après l'autre. Leur objectif était d'adopter un modèle de distribution basé sur l'argent des contribuables. La rentabilité n'était pas l'objectif de toute façon. Il n'y avait pas de soucis parce qu'il suffisait d'imposer les gens davantage. La philosophie est différente, et il y a un nouveau shérif en ville, Monsieur le président.

Questions orales

[Original]

TOURISME

M. J. LeBlanc (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Merci, Monsieur le président. C'est avec un excédent budgétaire de 67 millions que nous avons été en mesure de balancer les livres.

Nous sommes très convaincus que le tourisme représente une possibilité réelle de création d'emplois au Nouveau-Brunswick, en particulier dans les régions rurales et dans le Nord.

L'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse sont nos deux principales concurrentes en matière de recettes touristiques. En raison des réductions budgétaires dans le tourisme, ces deux provinces investissent maintenant près de deux fois plus d'argent que nous dans le marketing touristique.

Selon le ministre, quel sera le résultat si nos principaux concurrents investissent deux fois plus dans le tourisme et développent ce marché?

L'hon. M. Gauvin (Shippagan-Lamèque-Miscou, vice-premier ministre, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Merci beaucoup pour la question ; j'espère que tout le monde aura une bonne session d'automne. Je suis très heureux de me lever à la Chambre aujourd'hui pour parler de la saison touristique, qui a été extraordinaire. Autant que j'aime en prendre le mérite ou que j'aimerais le donner à l'opposition ou à nous-mêmes, il faut le donner à qui le mérite. Le succès de la saison touristique, jusqu'à maintenant, réside sur les épaules des exploitants d'entreprise.

J'ai parlé avec les exploitants d'entreprise touristique pendant tout l'été, et ceux-ci nous ont dit que l'industrie touristique, ce n'est pas seulement des investissements, c'est du travail au jour le jour. J'ai fait le travail. Il ne faut pas prier au mois d'avril et se confesser au mois d'octobre. Une personne doit travailler tous les jours, et c'est ce qu'ont fait les exploitants d'entreprise touristique.

Je vais vous donner deux exemples de bonnes choses que nous avons faites. Nous avons fait un changement à la plage Parlee, ce qui a résulté en 67 000 personnes de plus. Nous avons fait un changement à l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick, à Shippagan, et nous avons eu une augmentation de 21 % du nombre de touristes.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Guitard) : La période des questions est terminée.